

Contact :

Yvette Ducastel
 91, av. Joliot Curie
 Apt 408
 92000 NANTERRE
 tél. 01 47 25 02 72

Mémoire Vive

la lettre de l'association des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau

n° 55
 Mai 2014

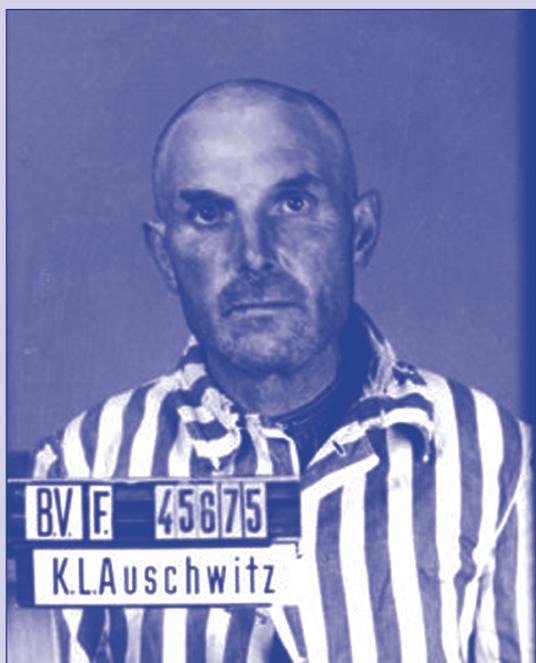
ÉDITORIAL

L'extrême droite ne recule devant aucune ignominie

Nous avons constaté qu'Alain Soral, leader d'extrême droite qui n'a pas hésité dans une vidéo à nier l'existence des chambres à gaz, s'est permis de réaliser un montage à partir d'une photo d'un 45000, Jules Huon, d'y substituer son visage et d'opérer des permutations de certains chiffres du matricule. Cette photo sert de support à un appel aux dons pour soutenir son action. Devant cette usurpation inqualifiable, Mémoire Vive a saisi le Ministre de l'Intérieur afin de lui demander de tout faire pour mettre fin à cet affichage. Le ministre a répondu et nous attendons les résultats de l'action de ses services. Mémoire Vive entend mettre en œuvre toutes les voies de recours possibles pour faire cesser la situation. Nous n'avons pas de mots assez forts pour exprimer notre indignation.

Les survivants ont voulu que leur expérience éveille la vigilance des générations qui les suivent. Ils ont connu et été témoins des horreurs que véhiculent le racisme et la xénophobie. Nous assistons aujourd'hui à des prises de positions insolentes des négationnistes. À témoin également les propos inqualifiables à l'égard de l'association « Westlake Brothers' souvenir ». Il s'agit d'une association créée par le lycée Victor Lépine de Caen qui travaille sur la Mémoire des soldats canadiens qui ont participé au débarquement de 1944. Cette association vient, elle aussi, d'être victime d'attaques de l'extrême droite qui n'a pas hésité à parler d'embrigadement des jeunes et à qualifier les soldats ayant participé au débarquement de « libérateurs ».

Cette insolence inimaginable ne s'exprime pas par hasard. Désespérance et regain de pauvreté désorientent les populations qui en sont victimes. C'est le terreau idéal pour le développement des attitudes d'intolérance à l'égard de l'autre, des minorités, des assistés. Nous sommes aux antipodes de l'Histoire du gigantesque combat mondial contre le nazisme et ses complices.



Auschwitz-I, le 8 juillet 1942.
 Musée d'État d'Auschwitz-Birkenau, Oswiecim, Pologne.
 Collection Mémoire Vive

Nous voulons redire ici notre solidarité avec ces jeunes, leur association, leur Président. Nous leur disons :

Ce qui caractérisa la Résistance, c'est cette grande diversité qu'illustrèrent les mouvements, les réseaux, les partis, les syndicats rassemblés dans le CNR qui, préparant l'avenir, placèrent l'égalité au cœur du système social dont nous sommes encore bénéficiaires 70 ans après.

Leurs conquêtes, dont vous êtes héritiers, l'ont été au prix de tant de sacrifices qu'elles nous font un devoir de Résistance.

Oui, **RÉSISTER**, ce verbe doit se conjuguer au présent, car nous sommes face à une volonté explicitement, insolemment avouée de destruction méthodique du programme du CNR dont nous célébrerons également l'anniversaire le 27 mai, inscrit désormais dans une loi de notre pays.

(1) <http://westlakebrothers.free.fr/spip/>, et sur le site, nous vous recommandons la lecture de L'Edito n°21.

SOMMAIRE

| | |
|--|---------|
| 71 ^{ème} anniversaire (Paris, Romainville, Les Lilas) | 2 à 7 |
| Caen, le 27 janvier 2014 | 8 à 10 |
| Seurre, une injustice réparée | 11 |
| Tergnier, un nouveau partenariat réussi | 12 à 15 |
| Hommage aux Disparus | 16 à 17 |
| Agenda | 18 |
| En vente (livres, films, médaille) | 19 |
| Enfin la Résistance au Panthéon | 20 |
| Vie de l'association | 20 |

Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, le 24 janvier 2014

Les 31000, un convoi de femmes solidaires

Les 24 et 25 janvier à l'occasion du 71ème anniversaire du départ du convoi des 31000 pour Auschwitz Birkenau, Mémoire Vive a organisé plusieurs manifestations pour rendre hommage aux femmes de ce convoi, pour enrichir les connaissances et l'analyse historique de ce convoi singulier.

Le 24 janvier, à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris, à l'invitation du Maire de Paris et de Mémoire Vive, en

présence de Jean-François Drin, maire adjoint de Séné, de représentants de la FNDIRP, de

l'amicale de Châteaubriant, de l'union des déportés d'Auschwitz, de l'Institut d'histoire sociale CGT de Paris, du cercle d'études de la déportation de la Shoah, du Comité Arpajonnais de l'amicale de Châteaubriant, et de Madame Cécile ROL-TANGUY, notre association a projeté, pour la première fois un film réalisé par Gilbert Lazaroo et Danick Florentin, deuxième partie d'un film consacré au convoi des 31000.

Le film 31000 Birkenau

En 2005, Madeleine Odru, une des survivantes du convoi des 31000 nous a fait la commande pour la ville de Montreuil d'un film retraçant la Résistance des femmes de ce convoi. Nous lui avons proposé logiquement d'envisager la Résistance d'une part et d'autre part la Déportation. Je me souviens qu'à l'époque, et fort justement étant donnée la spécificité de ce convoi, Madeleine avait insisté pour que la période de Résistance des femmes du convoi avant leur déportation fasse l'objet d'une réalisation à part entière. Depuis cette période, la partie 2 restait à réaliser et c'est maintenant chose faite.

Cette partie 2 « 31000 Birkenau » commence au moment où les femmes du convoi vont être revêtues des vêtements du camp et être tatouées jusqu'à leur libération non pas de Birkenau qu'elles ont quitté 6 mois après mais d'autres camps où les

survivantes ont été envoyées, la mine de Bendorf, Ravensbrück, Mauthausen par exemple. Cette entrée dans le camp d'extermination de Birkenau omet donc

un événement d'importance qui clôt la partie 1: les 230 femmes sont entrées dans le camp en chantant *La Marseillaise*.

Ce film est réalisé à partir de 9 témoignages enregistrés depuis 1995. Certaines images enregistrées en HI8 n'ont d'ailleurs pas le même format que les autres ; les enregistrements ont donc bénéficié au fur et à mesure de l'avancée de la technique. Mais au-delà des contingences techniques qu'il me fallait signaler, j'ai surtout envie de dire que ce film est le fruit de rencontres avec les survivantes d'un convoi où règne un état d'esprit très particulier.

Afin de cerner cet état d'esprit par un autre biais que celui des historiens, j'ai choisi deux courts extraits de Charlotte Delbo.



du convoi du 24 janvier 1943

Dans *Le convoi du 24 janvier*, Charlotte Delbo écrit : « Après 6 mois à Birkenau en 1943, nous étions 57 survivantes sur 230, c'est exceptionnel, unique dans l'histoire du camp. Chacune des revenantes sait que, sans les autres, elle ne serait pas revenue. » Dans *Aucun de nous ne reviendra*, elle écrit : « Il n'était pas permis d'être faible à soi-même. Au moment de mourir, nues sur les planches nues, sales et les planches étaient sales de diarrhée et de pus, elles ont dit : « Je vais claboter » pour ne pas ôter aux autres leur courage. » Dans ces deux extraits, on perçoit exactement les composantes particulières de cet état d'esprit : des mots drus, bruts, forts sans affectation, presque violents expriment en réalité la solidarité, la sensibilité à l'autre, la tendresse, créant ainsi un lien indéfectible

entre elles. Cette alliance de force presque rageuse et d'une attention délicate aux camarades est sans doute le fruit de la période de lutte et de Résistance mais elle trouve aussi un magnifique prolongement dans la période de Déportation.

Le moment d'écriture d'un tel film, le moment où l'on a tissé toutes ces voix ensemble, a donné toute la place à ce que ces femmes désiraient dire et non pas à ce qu'on estime être en droit d'attendre d'un film de témoignages. On l'a conçu un peu comme un chant choral : chaque soliste interprète sa partie mais à l'unisson. J'espère que, comme nous, vous entendrez ce souffle de liberté.

Danick Florentin

Pour comprendre la déportation, analyser aussi du point de vue des bourreaux

Thomas Fontaine, docteur en Histoire a ensuite développé une analyse historique montrant que les déportations, la composition des convois, leur caractère massif ou non ont été le fruit de politiques différentes suivant les périodes, suivant les régions et les impératifs de la politique du Reich. De la répression au besoin de main d'œuvre pour l'économie de guerre, les déportations ont répondu à différentes politiques qui se sont entrecroisées et qui ont été pilotées par des acteurs différents au sein du pouvoir nazi.



Thomas Fontaine, Fernand Devaux, Roger Hommet et Yves Jegouzo

« Pour comprendre les différentes politiques de déportation il faut également se placer du point de vue des bourreaux pour comprendre comment ils ont déporté, pourquoi ils ont déporté, pourquoi à ces moments-là et pourquoi dans ces conditions-là ».

Il a situé l'histoire de la déportation des convois des 45000 et des 31000 dans ce contexte et a montré comment le convoi des 31000 qui avait la particularité d'être un convoi mixte composé d'hommes et de femmes qui ont connu deux destinations différentes se trouve à la césure de deux politiques, celle des otages et celle de la recherche de main d'œuvre pour l'économie de guerre allemande. L'intérêt de l'analyse de Thomas Fontaine amène Mémoire Vive à envisager une publication de l'intégralité de sa conférence du 24 janvier dans une publication spécifique qui sera proposée à ses adhérents.

Romainville, Les Lilas, le 25 janvier 2014

Chaque année, les mairies des Lilas et de Romainville organisent avec notre association la commémoration de l'anniversaire du départ des 31000 du Fort de Romainville pour Auschwitz-Birkenau. À Romainville, près de la statue de Danielle Casanova, Emmanuelle Allaire, petite-fille d'Hélène Bolleau (31807) et arrière petite fille de Emma Bolleau (31806), au nom de Mémoire Vive a montré, notamment au travers de l'action de Danielle Casanova, les valeurs de

solidarité qui ont uni ces femmes. Corinne Valls, maire de Romainville, vice-présidente du conseil général de Seine-Saint-Denis a insisté sur l'importance de la transmission de la Mémoire et des valeurs qui fondent les droits de l'homme et qui ont été défendues par les 31000.

Au Fort de Romainville, Yves Jegouzo, co-président de Mémoire Vive a décrit au travers de l'histoire de Betty, l'apport des femmes, et notamment des 31000, à la Résistance et plus

particulièrement à la Résistance communiste.

Enfin, Daniel Guiraud, maire des Lilas et premier vice-président du conseil général de Seine Saint-Denis a insisté sur l'échec des nazis dans leur entreprise de déshumanisation des déportés et sur l'intransigeance dont doit faire preuve la République contre toute résurgence du fascisme. Nous reprenons les messages les plus forts de ces différentes interventions.

Sur les 230 femmes françaises résistantes du convoi des 31000, 222 femmes ont été enfermées au Fort de Romainville avant d'être transférées à Compiègne en 2 groupes pour partir en déportation le 24 janvier 1943. Elles arrivent à Auschwitz le 27 janvier 1943. Tout le long du voyage elles jettent des messages en espérant que quelqu'un les transmettrait à leur famille.

Quand elles attendaient pour être tatouées sur l'avant-bras gauche, tondues et déshabillées, un responsable SS a demandé s'il y avait une dentiste, elle se désigne. Du coup elle est installée dans le cabinet dentaire car la précédente dentiste était décédée.

Plusieurs femmes décèdent dans les premiers jours à cause du froid, du

soir pour distribuer à tour de rôle ce qu'elle avait pu se procurer : du pain, un lainage, des cachets de charbon. Elle avait réussi à placer des camarades comme infirmière, couturière.

Hélène Bolleau raconte dans un témoignage : « quand j'ai eu le typhus, j'ai eu quelques piqûres que Danielle avait

pu subtiliser aux allemands. Un soir Jeannette, la belge, vient pour me faire une piqûre, je lui dis non, non car j'avais entendu que l'on pratiquait des piqûres au revier pour accélérer la mort. C'est Danielle qui m'envoie a-t-elle dit, et il a fallu qu'elle me donne une gifle pour que je me taise car je risquais

Dans ce convoi il y a entre autres Marie-Claude Vaillant-Couturier, Lucienne Langlois, Lucie Mansuy, Alice Boulet, Yvonne Carre, Charlotte Decock, Charlotte Delbo, Hélène Bolleau, ma grand-mère, Danielle Casanova et d'autres...

Danielle Casanova est d'origine corse, elle est venue pour terminer ses études sur Paris où elle exerce des responsabilités au sein des Jeunesses Communistes avant de fonder l'Union des Jeunes Filles de France. Elle est chirurgien-dentiste et fait partie de la direction clandestine des jeunesses communistes. Elle est arrêtée le 15 février 1942, d'abord emprisonnée à la Santé puis au Fort de Romainville à partir du 24 août 1942.

Lorsque ces femmes sont arrivées à Auschwitz-Birkenau, elles sont entrées dans le camp en chantant *La Marseillaise*. Plusieurs témoignages disent que c'est sous l'impulsion de Danielle Casanova.



Emmanuelle Allaire

manque de nourriture ou de maladie (pneumonie, dysenterie...), sans compter les appels qui durent des heures et des heures ...

Puis il y a eu le travail dans les marais, aux briques, au sable, aux arbres, aux wagonnets et l'épuisement, les coups de bâtons, les morsures des chiens. Mais il y a eu aussi la solidarité entre toutes ces femmes dès qu'elles le pouvaient.

Charlotte Delbo évoque Danielle Casanova qui venait dans le block 26 après l'appel le

d'attirer l'attention et de la compromettre. Deux jours après, Danielle est venue me rassurer. Hélène évoque aussi une solidarité avec un 45000 qui venait réparer une porte et lui apportait une pomme puis il cassait 2 autres portes pour pouvoir revenir.

Cette solidarité permit à un petit nombre de déportées de survivre.

Malheureusement Danielle Casanova tombe malade du typhus le 1er mai et décède le 9 mai. Le 3 août 1943, les 57 survivantes sont mises en quarantaine. En janvier 1944 une dizaine de détenues sont transférées à

du convoi du 24 janvier 1943

Ravensbrück, puis les autres en août 1944. En mars 1945, 33 détenues partent pour Mauthausen (un voyage pénible de 3 jours), les autres sont restées à Ravensbrück: 6 au revier 3 en tant que personnel du revier et 2 qui travaillaient chez Siemens.



Catherine Kamarou et Florianne Bazot-Allaire

L'évacuation des camps avait commencé et les survivantes du convoi étaient séparées. 30 ont été libérées à Mauthausen le 22 avril et sont parties pour la Suisse avec la Croix Rouge internationale. Elles sont rentrées à Paris le 30 avril 1945. 8 qui étaient restées à Ravensbrück ont été emmenées les 23 et 25 avril en Suède par la Croix Rouge suédoise, 5 de Beendorf ont été prises en charge par la Croix Rouge et les ont rejointes en mai 1945. Puis elles ont été rapatriées en France par avion dans la dernière semaine de juin 1945. Une femme n'avait pas pu être évacuée car elle était très malade. Marie-Claude Vaillant-Couturier et Heidi Hautval sont restées avec elle. Elles ont été libérées par l'armée soviétique le 30 avril 1945 et sont revenues en France le 25 juin. D'autres sont encore arrivées après, la dernière est rentrée le 15 juillet 1945.

Sur les 230 femmes parties de Compiègne, seulement 49 sont revenues après 27 mois de déportation. Ces femmes rescapées, meurtries ont fait beaucoup pour que la mémoire perdure. Elles ont témoigné de ce qu'elles ont vécu, de ce qu'elles ont vu. Elles ont témoigné pour toutes celles qui ne sont pas revenues. Elles ont témoigné sur la barbarie humaine qu'a été la déportation. Elles se sont battues pour la Mémoire, pour

ne pas oublier, pour certaines cela a été un combat pour la vie.

Ces femmes ont fait beaucoup pour que les générations suivantes n'oublient pas ce qui s'est passé et pourquoi elles se sont battues, et pour la transmission des valeurs humaines.

L'année 2013 s'est terminée sur la mort de Nelson Mandela. Plusieurs hommages lui ont été rendus, là n'est pas mon intention, mais je voudrais seulement dire que Mandela, qui n'était pas seul, qui n'était ni un saint, ni un prophète, ni une icône, était un militant de l'ANC, avec d'autres, activiste courageux, "considéré" pour beaucoup dans l'adversité comme "terroriste".

Mandela restera dans les mémoires, pour avoir été un homme de la transition pacifiste de son pays, qui ne s'est pas accroché au pouvoir, et qui a défendu la logique "pardonner mais ne pas oublier".

Que ce "long chemin vers la liberté", le sien mais aussi celui des 31000 auxquelles nous rendons hommage aujourd'hui, puisse être présent dans notre esprit et nous aider à construire un avenir, pour tous les enfants de cette terre, différent de celui qu'ont connu beaucoup de leurs parents, un avenir qui respecte la dignité des femmes et des hommes, qui respecte l'environnement dans lequel ils vivent et qui les fait vivre.

Un avenir sans haine ni oubli !

Emmanuelle Allaire

Nous sommes rassemblés pour rendre hommage aux 31000, à Henriette Pizzoli, 31000 de Romainville, à Betty, Danielle, Hélène, Germaine, Charlotte et à toutes ces femmes qui debout, ont fait face à l'abjection. Vous me permettez d'avoir une pensée particulière pour Madeleine Odru qui nous a si souvent, avec justesse et beaucoup de modestie, éclairé sur ces moments sombres de notre histoire commune.

Nous devons perpétuer et maintenir intacts, de génération en génération, leur combat et cette leur d'espoir qu'elles ont su préserver aux pires heures du nazisme. Ne pas oublier, c'est tirer les leçons de l'histoire, c'est refuser les compromissions, les lâchetés, les abandons lorsque l'essentiel est en jeu.

L'exemple des 31000 nous rassemble pour défendre, toujours et partout, une certaine idée de l'homme et faire vivre ces valeurs qui sont notre héritage, notre bien commun, notre fierté. Ne pas oublier, c'est combattre sans faiblesse, toutes les résurgences de l'inacceptable.

Je voudrais remercier les associations d'anciens combattants, de résistants et de déportés dont l'action est essentielle dans la transmission de la Mémoire aux jeunes générations. Je veux réaffirmer mon attachement à préserver la Mémoire du Fort de Romainville et à ce qu'il devienne, pour tout ou partie, un Mémorial, un moyen de contrecarrer l'oubli et l'indifférence. Sensibiliser, transmettre, éduquer telle est notre responsabilité, notamment envers les jeunes générations. Sachons être à la hauteur de nos obligations, sachons être dignes de toutes celles dont il ne reste aujourd'hui que le nom du convoi inscrit sur la plaque apposée au Fort de Romainville. C'est au nom de ces femmes et de ces



Corinne Valls

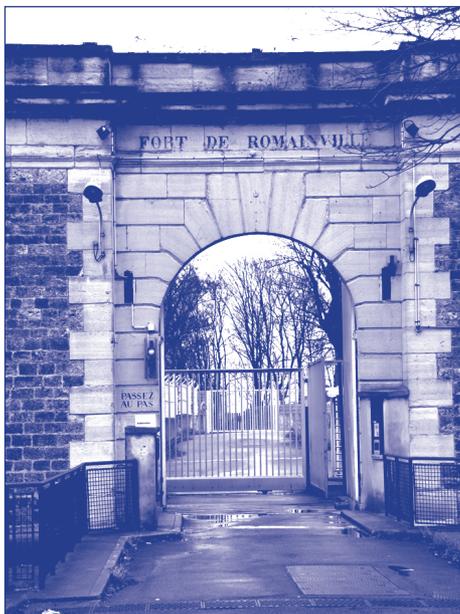
hommes incarcérés au Fort de Romainville que nous devons édifier ce Mémorial, c'est pour le moins ce que nous leur devons.

71^{ème} anniversaire du départ

Notre cérémonie n'est pas une commémoration de plus, il ne s'agit pas de se souvenir pour le principe, mais de mesurer la portée de tels événements sur nos vies. Aujourd'hui nous connaissons, grâce aux 31000, le pouvoir de la volonté pour défendre nos idéaux communs qui fondent les valeurs de notre République et de notre démocratie, nous savons que la tolérance et le refus des discriminations appartiennent au socle intangible qui fonde les Droits de l'Homme. Aujourd'hui, nous savons aussi que le combat pour le respect de l'autre et de ses différences n'est jamais achevé. Il demeure l'une des exigences les plus ardues pour notre République.

Corinne Valls, Maire de Romainville
Vice-Présidente du conseil général de
Seine-Saint-Denis

En cette année de grandes commémorations, permettez-moi de commencer par un événement à caractère familial. Tour à tour, nous avons commémoré les centièmes anniversaires des naissances de Danielle Casanova, de Marie-Claude Vaillant-Couturier. L'année 2013 fut celle du centenaire de la naissance de Charlotte Delbo, née en août 1913, écrivain, femme de lettres, mise à



l'honneur par le Haut Comité des Commémorations Nationales.

Pour moi, 2014 sera le centième anniversaire de la naissance de ma mère, Betty, en août 1914. Comme ces femmes, elle fit

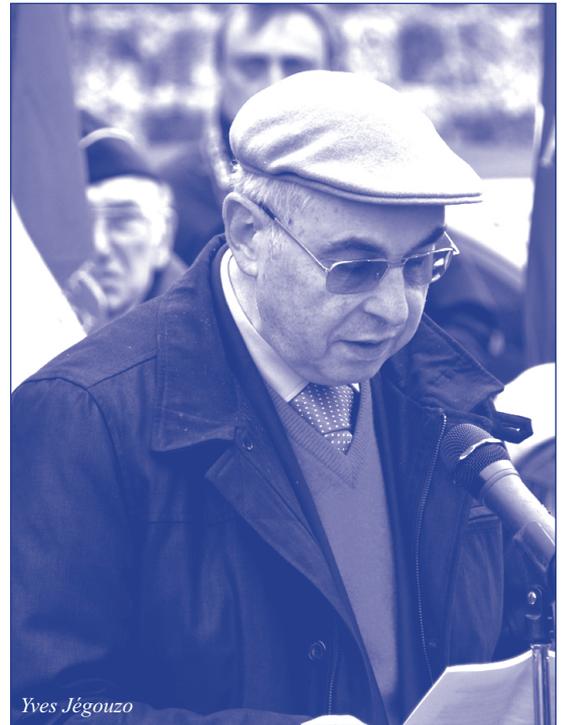
partie du convoi du 24 janvier et était membre du « Réseau Politzer » et proche de la direction clandestine du Parti communiste. Comme beaucoup de ses compagnes du convoi des 31000, Betty s'engage, au début des années trente, contre la montée du fascisme et du nazisme, pour le soutien à la République Espagnole. Dès 1938, elle s'apprête à l'inévitable confrontation mortelle.

La seconde guerre mondiale a été un affrontement sans précédent dans l'histoire pour la défense des valeurs des Lumières et de l'humanisme, la défense des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui étaient réduites à néant par les nazis, et leurs complices, qui voulaient ériger un monde fondé sur la supériorité d'une pseudo race par rapport à d'autres sensées rassembler des sous hommes, voués à l'asservissement et à l'extermination. Un affrontement de civilisation...

À l'annonce de l'arrivée de l'armée allemande à Paris, dans la continuité de ses engagements, comme beaucoup de ses compagnes, Betty entre dans la Résistance. Sans le concours des femmes, les mouvements de la Résistance, en premier lieu de la Résistance communiste, n'auraient pas pu s'affirmer et se développer.

Betty est arrêtée à Paris, le 3 mars 1942, dans une de ses planques, un appartement loué sous son nom d'emprunt, Lucienne Langlois, avec son compagnon Lucien Dorland, cité Falguière. Six policiers français sont mobilisés pour son arrestation, qui intervient dans le cadre de l'affaire Pican, Cadras, Politzer, qui va toucher le cœur de la Résistance communiste, mettant à mal les liens que celle-ci entretient avec les milieux intellectuels et universitaires. Les filatures menées par les Brigades Spéciales, auxiliaires de la Gestapo, ont été longues et minutieuses. Plusieurs phases d'arrestations permettent d'appréhender notamment André et Germaine Pican, Félix Cadras, Georges et Maïe Politzer, Jacques Decour, Danielle Casanova, Marie-Claude Vaillant-Couturier, Claudine Guérin, Arthur Dallidet, Charlotte Delbo et son

mari Georges Dudach, Hélène Langevin et son mari Jacques Solomon, Henriette Mauvais. À la fin du mois de mars, lorsque l'affaire est close, la police peut affirmer qu'elle vient de porter un coup décisif à la Résistance. Cent treize personnes sont en



détention, dont trente-cinq femmes, l'une des plus jeunes est une lycéenne de seize ans, Rosa Floch. Les hommes et les femmes sont remis aux Allemands dans le cadre de l'implacable répression de ces premières années de l'Occupation. Les hommes seront fusillés au cours de l'année 1942. Betty et ses compagnes sont enfermées dans le quartier Allemand de la Santé sous le statut Nacht und Nebel, puis transférées à Romainville en août 1942.

En prison et au Fort de Romainville, malgré les conditions extrêmement dures qui sont imposées aux détenues, la résistance continue sous forme de manifestations diverses, de soutien à leurs camarades hommes ou de recherche de moyens de s'évader. Aussi, de solides amitiés unissent ces femmes tout au long de leurs mois d'incarcération.

Neuf mois après leur arrestation, dans le petit matin neigeux du 24 janvier 1943, trente femmes de l'affaire, et deux cents autres femmes résistantes, arrêtées comme elles dans la zone occupée, partent pour Auschwitz-Birkenau.

du convoi du 24 janvier 1943



À l'aube du 27 janvier 1943, à la descente du train à Auschwitz, les femmes du convoi comprennent que la mort les attend. Elles chantent *La Marseillaise* en passant la porte de Birkenau. Cet Hymne prend tout son sens pour ces femmes, après les prisons, le Fort de Romainville et le camp de Compiègne, il retentit aux portes d'Auschwitz-Birkenau. Cet Hymne, dont l'écho est universel, est l'affirmation que quelque part, dans cette Europe sous le joug nazi, des hommes et des femmes continuent à résister et à se battre. C'est l'Hymne de la Révolution Française, de la République, des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité.

Marie-Claude Vaillant-Couturier rappelait en 1995 : « Nous le voyons, le racisme, la volonté d'exclusion et de domination, les tortures et les massacres existent toujours. La démocratie, les libertés, le respect de la personne humaine ne sont jamais gagnés une fois pour toutes, pour aucun peuple ».

Yves Jégouzo
Co-président de Mémoire Vive



Dany Allaire et son petit fils Romain Bazot-Allaire

Ce convoi se nomme le convoi des 31000, cette appellation est lourde de symbolique. C'est un numéro, comme un numéro de série, comme un objet, comme une pièce usinée sur laquelle on grave un chiffre. Il traduit la volonté des nazis de déshumaniser les êtres humains. Les déportés n'avaient plus de nom, de prénom, ils n'avaient plus d'existence, ils étaient un numéro, un

matricule. Mais les nazis n'ont pas réussi, ces femmes ont en effet compris tout de suite, avec une terrible lucidité, qu'elles arrivaient dans un endroit inimaginable. Et ces femmes que les nazis voulaient déshumaniser ont continué la Résistance en entrant dans le camp, avec cet acte d'une très haute valeur symbolique et émotionnelle : chanter l'hymne national. Aurions-nous eu ce courage ? Elles l'ont eu.

Après toutes ces années la question qui se pose aujourd'hui, c'est la transmission de la Mémoire de cette période, lorsque tous les témoins seront disparus. J'espère que dans quelques années, le Fort de Romainville sera l'un des moyens à notre disposition pour poursuivre le travail de

Mémoire. Nous avons pour le moment bloqué les projets du Ministère de la Défense sur ce Fort. Le Fort de Romainville est un site exceptionnel sur lequel il ne peut y avoir que des projets exceptionnels. La dimension mémorielle du Fort est fondamentale. Deux lieux seront particulièrement préservés, le carré des fusillés et les casemates dans lesquelles les femmes du convoi des 31000 ont été

séquestrées. 7000 otages ont été incarcérés ou fusillés au Fort de Romainville et la moitié était des femmes, c'est une particularité de ce Fort. C'est pourquoi nous souhaitons qu'un hommage soit rendu à ces femmes au travers d'un mémorial national dédié aux femmes dans la Résistance et la Déportation.

Nous avons un accord de principe du Ministère de la Défense sur ce projet de Mémorial national. Nous espérons que ce projet se concrétisera et que toutes les associations mémorielles constitueront un pôle de partenaires pour faire vivre ce lieu.

Pour conclure, je voudrais dire qu'il y a peu de périodes où l'on peut être



Daniel Guiraud

manichéen. Les événements sont rarement totalement blancs ou noirs, mais la période de la seconde guerre mondiale fait partie de ces moments rares. C'était la liberté contre l'esclavage, le bien contre le mal, les valeurs d'humanité contre l'inhumanité. C'était un combat à mort qui s'est conclu par la mort du nazisme. Espérons que c'est une mort définitive car on voit ressurgir des réminiscences. La République et la démocratie ne doivent avoir aucune faiblesse, tout ce qui a trait au racisme et au fascisme doit être hors de la société et combattu sans aucune ambiguïté.

Daniel Guiraud, maire des Lilas
Premier Vice-Président
du conseil général
de Seine-Saint-Denis

Le 27 janvier est la journée internationale de la Mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'Humanité. À Caen, ce jour, s'est tenue à l'initiative de la Mairie et de Mémoire Vive une manifestation à l'occasion du 71ème anniversaire de l'arrivée du convoi des 31000 à Auschwitz-Birkenau et du 69ème anniversaire de la libération du camp

d'Auschwitz. En présence de Pascal Blanchetier, adjoint au Maire de Caen, chargé de la Mémoire, et de représentants du conseil général ainsi que de classes d'élèves des lycées Malherbe, Laplace et du collège Louis Lumière de Mondeville. Roger Hommet pour Mémoire Vive et Claude Doktor représentant la FNDIRP ont pris la parole devant la

stèle à la Mémoire des résistants, déportés et fusillés du Calvados, place Louis Guillouard. L'un et l'autre ont montré, à partir d'une analyse historique, le lien entre la politique de répression contre les Résistants et la solution finale de la question juive, les responsabilités du gouvernement de Vichy dans l'exécution des ordres des nazis.

Entre 1939 et 1945, l'Allemagne nazie, secondée par des complicités (parfois plus) ont commis des crimes sans précédent dans l'histoire de l'Humanité. En arrivant au pouvoir,

de Vichy durant les années 1940, 1941, 1942, 1943. Elle portera notamment la double marque de l'antisémitisme et de l'anticommunisme au nom d'une nécessaire lutte contre le « judéo-bolchevisme ».



Roger Hommet

Pétain s'entourait immédiatement de gens de l'extrême droite qualifiés « d'éléments les plus sains de la nation, remparts contre l'anti-France ». Comme le rappelle notre stèle, la répression de la Résistance fut menée par les autorités d'occupation et celles

La lutte contre la Résistance et la « solution finale » sont liées

Deux dates illustrent ce constat pour 1940 : le 3 octobre et son ignoble statut des juifs et le 5 octobre, l'ouverture d'un camp en région parisienne destiné aux syndicalistes de la CGTU et aux communistes. Aincourt était confié à un préfet plein de zèle qui obtint l'aval d'Hitler. Ce vertueux « patriote » assistera à la première prise d'arme près de Versailles, aux côtés des nazis, de la LVF⁽¹⁾.

Le 14 décembre 1941, le commandement des forces allemandes en France annonçait : « Exécution de 100 otages ayant des rapports avec les auteurs d'actions armées contre l'occupant ». Il annonçait aussi la déportation vers l'est de 1000 juifs et de 500 communistes. Le préfet en question livrera aux nazis 200 internés d'Aincourt promis à la déportation dont 42 pour Auschwitz. Ainsi la lutte contre la Résistance était liée à la première étape de la solution finale. 4 mois plus tard, en avril et dans les premiers jours de mai, c'étaient les arrestations des otages du Calvados. Dans la composition du contingent du Calvados du convoi des 45000, il est à noter que les militants ouvriers y compris leurs responsables locaux et départementaux, tiennent une place importante (80 %) : métallurgistes, électriciens, hospitaliers, ouvriers du bâtiment, cheminots, dockers et mineurs. On y dénombre également 7 ingénieurs et médecins, 2 professeurs, 2 étudiants, 1 contrôleur des contributions, 20 étrangers nationalisés ou non. Des Résistants patriotes anglophiles ou gaullistes étaient également arrêtés.

Leur destination vers Auschwitz, n'était pas fortuite : « tout devait disparaître ». La plupart des 119 survivants 45000 et les 31000 ont témoigné des violences meurtrières systématiquement perpétrées contre les codétenus juifs. La moitié du convoi restera à Birkenau où la dureté des traitements était telle, que le taux de mortalité de 90 % après quelques mois était plus élevé que dans les grands camps de concentration.

(1) La Légion des volontaires français contre le bolchevisme dite Légion des volontaires français ou LVF

Internationale de la Mémoire

Prévenir et juger les crimes contre l'Humanité

Le 27 janvier 1945, Auschwitz était libéré. 65 000 détenus étaient transférés à l'intérieur du Reich. Nous sommes les héritiers de ces survivants, combattants de la Mémoire, porte parole des disparus assassinés. Le crime contre l'Humanité recouvre les atrocités et délits y compris la mise en esclavage, la déportation et tout acte inhumain commis contre toute population civile avant ou pendant la guerre ou des persécutions pour des motifs politiques raciaux ou religieux. Le crime de génocide en est la forme la plus grave.

d'immigrés de trop ». Félicitons-nous que 5 organisations syndicales ouvrières, d'enseignants, d'étudiants et de lycéens aient décidé d'aller ensemble au combat contre les idées du FN. Une analyse des causes économiques et sociales s'impose. Nous faisons nôtre l'appel de 2004 signé par un large éventail de Résistants : de Daniel Cordier à Germaine Tillon en passant par Stéphane Hessel et Georges Séguy. Ils appelaient l'ensemble de la société à ne pas se laisser impressionner, à ne pas démissionner devant l'actuelle dictature internationale des marchés. Si les crises économiques ne sont pas les seules causes de la montée de



Stèle à la Mémoire des résistants, déportés et fusillés du Calvados, place Louis Guillouard, Caen

Dès 1946, ces crimes avaient été dénoncés au procès de Nuremberg, notamment par une 31000, Marie-Claude Vaillant-Couturier, première Présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation et Présidente d'honneur de Mémoire Vive. Dès 1948, dans le sillage de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, l'ONU reconnaissait la nécessité de prévenir et juger ces crimes. Depuis 1970, ils peuvent être jugés sans limite de temps.

Prendre conscience des dangers d'aujourd'hui

En Europe, aujourd'hui, se développent des mouvements xénophobes d'extrême droite. La France n'échappe pas à une radicalisation importante à droite. Les thèses du Front National se sont imposées au centre du débat politique. Elles reprennent des slogans xénophobes comme « 1 million de chômeurs, c'est un million

l'extrême droite, elles restent déterminantes. L'augmentation des inégalités, du chômage et de la pauvreté en sont le terreau. Mémoire Vive en appelle à la prise de conscience de chaque citoyen et notamment des jeunes, à celle des hommes politiques et des médias, des intellectuels pour agir pour que les Résistants qui ont souvent payé de leur vie leur engagement ne soient pas morts pour rien.

Primo Levi a écrit :

« Cela a existé, cela peut se reproduire. Si nous nous réveillons trop tard, personne ne pourra dire, je ne savais pas »

Roger Hommet
Frère de Charles Hommet (45665)
Co Président de Mémoire Vive

Caen le 27 janvier 2014 (suite)

La date de ce jour, 27 janvier est une date historique. Il s'agit bien d'un triple anniversaire.

En 1943, le 27 janvier, un convoi de 230 résistantes françaises, dit des 31000, arrivait à Auschwitz II. Elles entrèrent dans le camp de Birkenau en chantant *La Marseillaise* en méconnaissance du sort d'extermination qui leur était réservé. En 1945, le 27 janvier, l'armée russe libérait les rares survivants d'Auschwitz-Birkenau, ceux, trop affaiblis, que leurs bourreaux n'avaient pas évacués dans les marches de la mort. En 2002, cette date fut retenue par le Conseil de l'Europe, et au choix de la France et de l'Allemagne, pour devenir la journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, et à la prévention des crimes contre l'Humanité.

En mars 1941, le MBF⁽¹⁾, commandant militaire allemand en France, Otto von Stülpnagel, annonce des représailles contre les « judéo-bolchevicks », les juifs, les ennemis communistes, les personnes proches des coupables de sabotages et d'attentats contre l'armée allemande. Ces mesures contre la Résistance annonçaient ainsi l'application massive du programme des nazis, à savoir l'élimination progressive des communistes et des juifs, lesquels étaient considérés par eux, tout comme les slaves, comme des sous-hommes. Par un « AVIS » écrit officiel du 14 décembre 1941, le MBF précisait le devenir de ces réserves d'otages : ils devaient être soit fusillés soit déportés.

Par décret du 28 août 1939 du gouvernement français, le Parti Communiste avait été dissous. Le 23 août 1941, le MBF décide de considérer comme otage toute personne incarcérée par les services allemands ou les services français pour, je cite, « activité communiste ou anarchiste ». Il ne restait plus au maréchal Wilhelm Keitel, chef du haut commandement allemand, qu'une officialisation, fin 1941, par le « Code des otages ».

Les otages du Calvados

Nous sommes ici devant une stèle sur laquelle sont inscrits les noms de 100 déportés du Calvados, classés « otages ». Certains de ces otages étaient déjà incarcérés en 1941. Beaucoup le furent après les deux déraillements de trains de permissionnaires allemands par action de la Résistance, à Airan les 16 avril et 1er mai 1942. Ils furent pour la plupart arrêtés entre le 16 avril et fin juin 1942. Ces deux attentats avaient occasionné 27 morts allemands et 42 blessés.

(1) *Militärbefehlshaber in Frankreich* ou MBF

Dans le cadre de sa politique, l'occupant ne limitait pas sa répression aux communistes, aux juifs et aux « judéo bolchevicks ». Il comptait, parmi ses autres ennemis, les sympathisants, les syndicalistes, les pro-britanniques, les gaullistes, et les auteurs de toute action considérée comme un acte de résistance.

Sur ce total de 100 otages, 89 furent déportés à Auschwitz. 80 d'entre eux quittèrent le camp de Compiègne Royallieu par le convoi du 6 juillet 1942, dit convoi des 45000. Les 11 autres furent dirigés vers les camps de Sachsenhausen, Buchenwald, Neuengamme, Mauthausen et Madjanek. Sur ces 100 otages, 90 ne sont pas revenus. Ils sont morts, exterminés ou épuisés par les conditions inhumaines de leur détention.



La fiche signalétique d'un grand nombre d'entre eux portait la mention « NN », Nacht und Nebel (nuit et brouillard), mais aussi la mention « retour non souhaité ».

La soi-disant destination vers l'Est ou vers l'Allemagne, pour le travail, était obscure. Ce n'est qu'après la capitulation nazie du 8 mai 1945, que furent connus les noms des rescapés et le décès de la majorité des disparus, dans des camps jusqu'alors méconnus.

Nous gardons en mémoire que la plupart des arrestations ont été facilitées par la collaboration du gouvernement de Vichy : listes de juifs déclarés, listes de communistes, notifications de suspects de gaullisme et d'anglophilie. Le gouvernement français donna aux préfets les instructions officielles de ne pas arrêter de personnes destinées à devenir des otages des allemands. Pourtant, la méconnaissance précise du sort qui leur était réservé, et l'engrenage dans lequel ils étaient engagés, ont amené des préfets à exécuter les ordres allemands, à donner les instructions d'arrestations à la police française et à donner l'ordre de remettre les personnes arrêtées aux allemands. Leur intervention a cependant parfois permis d'obtenir certaines libérations.

Souvenons-nous aussi des otages fusillés après les deux déraillements d'Airan. 5 otages du Calvados furent exécutés à la caserne du 43ème régiment d'artillerie : Louis Bouillard et Jean Surmatz le 30 avril 1942 ; Jacques Dugardin, André Michel et Gaston Renard le 9 mai 1942.

Claude Doktor
Fils de Isaac Doktor (46316)
Président de la FNDIRP du Calvados

Seurre, une injustice réparée

Le 23 février a été inaugurée à Seurre, en Côte d'Or, une rue Roger Josselin, en présence de son fils et de toute sa famille. Roger Josselin était l'un des quatorze 45000 de la Côte d'Or. Grâce au travail de recherche réalisé par notre amie Evelyne Bouly et à l'appui des associations locales, son histoire et celle de ses compagnons a pu être valorisée. Evelyne et le responsable de l'ANACR ont lu à deux voix, à la mairie de Seurre, un texte retraçant la vie de Roger Josselin et présentant le convoi des 45000. Le 1er mars a eu également lieu à Seurre une réunion de présentation du livre « Seurre et ses environs dans la tourmente », réalisé par l'archiviste et un adjoint au maire de Seurre. Cet ouvrage est un remarquable travail de Mémoire sur la Résistance en Côte d'Or. Evelyne Bouly y a écrit un article sur Roger Josselin et notre amie Christiane Lauthelier un article sur sa mère. La mère de Christiane, enceinte de Christiane au moment du départ des 31000 pour Auschwitz n'avait pas été intégrée au convoi grâce à l'intervention de Danielle Casanova qui avait demandé aux femmes de ne pas monter dans les camions tant que sa mère ne serait pas retirée du convoi.. Gilles Hennequin, historien ayant écrit de nombreux ouvrages sur la Résistance et la seconde guerre mondiale en Côte d'Or a félicité, avec émotion, Evelyne en soulignant que sa contribution avait fait cesser une injustice en portant à connaissance et en faisant reconnaître l'action de Roger Josselin.



Inauguration de la rue Roger Josselin

Une première arrestation

Pendant la guerre, Roger Josselin réside à Dijon, rue Neuve Bergère, et c'est à Dijon qu'il est arrêté une première fois. Fin septembre 1940, il participe à une action de propagande au sein d'un groupe de jeunes communistes : distribution de tracts, collage de papillons, inscriptions au charbon de bois sur les murs. Dans les jours qui suivent, 14 jeunes, dont Roger Josselin, sont arrêtés par la police française et incarcérés. En janvier 1941, 12 d'entre eux sont déférés devant le tribunal correctionnel de Dijon ; l'audience du 14 février les condamne tous à une amende et à des peines de prison allant de 5 à 10 mois. Roger Josselin est condamné à 5 mois de prison. Après sa remise en liberté il vient habiter à Seurre où, pendant quelques mois, il apprend le métier de préparateur en pharmacie. Puis en juillet 1941, il est embauché comme



Portrait de Roger Josselin réalisé d'après photo par le coiffeur seurois Léon Lambert. (Coll. J. Josselin)

terrassier aux Établissements Pellerin et Lambert, entreprise de travaux publics de Seurre. Il participe à la vie associative de la commune comme entraîneur d'équipe de football du Club Sportif Seurois. Le 6 septembre 1941, il épouse Camille Pernelle à Dijon. Le jeune couple habite rue du Pont à Seurre avec la mère de Roger ;

une naissance est attendue pour le mois de juin. Dans un pays en paix, nous pourrions dire que la vie semble reprendre son cours, malgré l'épreuve récente de l'incarcération. Mais pour la famille Josselin, tout va basculer le 26 février 1942.

Une seconde arrestation

Roger Josselin reçoit une convocation pour se présenter à la *Kommandantur* de Seurre située au 32 rue de la République. Ne se doutant de rien, il s'y rend et est arrêté par les autorités allemandes. D'après la mémoire locale, Roger Josselin a été dénoncé mais à ce jour aucune preuve matérielle n'a été découverte. Il est ensuite interné au camp allemand de Royallieu à Compiègne dans l'Oise.

Cette arrestation plonge sa famille dans le désarroi. Outre le choc de l'arrestation, la perte d'un salaire entraîne une grande difficulté financière, d'autant plus que la jeune épouse de

Roger va bientôt devoir quitter son emploi à la laiterie du fait de sa grossesse. Madame Jeanne Josselin, la mère de Roger, effectue des démarches : elle écrit fin mars au Préfet de la Côte d'Or et joint à sa lettre des certificats en faveur de son fils, notamment celui de son employeur. Cette arrestation a « surpris toute la petite ville de Seurre » écrit-elle. Le maire,

sollicité par deux fois par le Préfet pour donner son avis sur l'attribution d'un secours, émet en juillet un avis favorable. Mais Roger Josselin n'est pas libéré et il est déporté le 6 juillet dans un convoi politique de répression de 1175 hommes âgés de 18 à 55 ans, les 45000 (...). Roger Josselin fait partie des 14 Côte d'Oriens sélectionnés. On ne connaît pas le matricule de Roger Josselin et on ne sait pas non plus s'il est resté à Birkenau ou s'il a été affecté au camp souche. Roger Josselin meurt le 18 septembre 1942 (peut-être gazé en raison de la sélection qui eut lieu ce jour) sans avoir connu Jean, son fils né en juin. Il a 22 ans.

À Dijon, son nom figure sur la plaque commémorative du quartier des Poussots érigée par souscription sous l'égide du Secours Populaire Français. Son nom est aussi écrit sur le Mur des Noms du Mémorial de l'internement et de la déportation du camp de Royallieu à Compiègne.

À Auschwitz Birkenau, qui est maintenant un lieu de mémoire, un monument est dédié à l'ensemble des victimes de ce camp de concentration et d'extermination : nous terminerons cet hommage à Roger Josselin en citant l'inscription écrite sur ce monument :

« que ce lieu où les nazis ont assassiné un million et demi d'hommes de femmes et d'enfants, en majorité des juifs de divers pays d'Europe, soit à jamais pour l'humanité un cri de désespoir et un avertissement ».

Tergnier : un nouveau

Le 1er mars a eu lieu à Tergnier dans l'Aisne, une manifestation co-organisée par le Musée de la Résistance et de la Déportation de Picardie, l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT et Mémoire Vive. C'est à l'occasion de la présentation de l'exposition de Mémoire Vive à la Fête de l'Humanité, en septembre 2012, sur le stand de la Fédération du PCF de l'Oise qu'un premier contact avait été pris.

Plus de 150 personnes sont venues assister, à l'occasion de l'inauguration de l'exposition, à une conférence-débat et ont ensuite visité l'exposition de Mémoire Vive. Notre exposition avait été complétée par plusieurs panneaux sur les 31000 et les 45000 du département de l'Aisne réalisés par l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT. Celui-ci avait consacré un numéro tout à fait remarquable de son bulletin d'informations syndicales à la présentation des convois et des 31000 et 45000 de l'Aisne.

devant une assistance aussi nombreuse et s'est félicité d'accueillir l'exposition de Mémoire Vive. Il a rendu hommage à Roger Debarre, membre du convoi des 45000 (46231), « un enfant du pays » qui a travaillé, au sein du musée à la réalisation de la salle de la déportation. Il a souligné l'importance du musée pour faire connaître la Résistance et la Déportation dans la région. Après avoir rappelé l'histoire du camp de Compiègne-Royallieu, il a présenté les convois des 45000 et des 31000.

Guy Fontaine, représentant l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT a ensuite souligné l'importance de transmettre les idéaux qui ont guidé la Résistance et la nécessité de défendre les acquis de son programme national. Nous reproduisons ci-dessous l'essentiel de son intervention. Pierre Labate a ensuite mis en perspective,



Cette manifestation s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles Messieurs Alain Reuter, Vice-Président du Conseil régional de Picardie, Yves Daubigny, Sénateur, Président du Conseil général de l'Aisne, Michel Carreau, conseiller général, maire-adjoint de Tergnier, Fernand Leblanc, Président du Musée de la Résistance et de la Déportation de Picardie, Laurice Dutel, colonel, Grand croix de la légion d'honneur, médaillé de la Résistance, Joseph Lazareska, maire délégué de Fargniers, Erwan Brihaye, secrétaire général de l'Union départementale CGT de l'Aisne et de Madame Lysiane Ferrière, secrétaire du comité régional CGT de Picardie.

Fernand Leblanc, président du musée, a exprimé son émotion

l'histoire des 31000 et des 45000 de l'Aisne avec l'histoire de la Résistance et de la répression, dans la région Picardie et au niveau national. Puis, Fernand Devaux a répondu aux questions des participants. L'intervention de Pierre Labate fera prochainement l'objet d'une publication spécifique de notre association.

Le musée de la Résistance et de la Déportation de Picardie, à Tergnier est particulièrement riche et nous ne pouvons que recommander sa visite⁽¹⁾. Pour Mémoire Vive, la réussite de cette action confirme l'intérêt de partenariats avec des associations, musées, organisations locales qui permettent, par l'échange de documents et d'informations, d'enrichir la Mémoire des deux convois et de l'ancrer dans l'histoire locale. Nous tenons

partenariat réussi !

à remercier tout particulièrement l'Institut d'Histoire Sociale de la CGT, en particulier, Guy Fontaine, Michel Brisset et Alain Nice⁽²⁾, le musée de la Résistance et de la Déportation, son



Fernand Leblanc

Président, Fernand Leblanc et sa directrice, Madame Luicin pour sa disponibilité, son engagement et sa compétence. Au sein de Mémoire Vive, les contacts et la mise en œuvre de l'initiative ont été menés par Yvette Ducastel, Fernand Devaux, Jean-Marie Dusselier, Jean Matheron et Pierre Labate.

(...)Je voudrais enfin saluer plus particulièrement les membres des familles de nos camarades disparus des convois des 45000 et 31000. Ainsi sur 1175 hommes du convoi des 45000 et sur les 230 femmes du convoi des 31000, se trouvaient 19 axonais ; 5 femmes et 14 hommes impliqués dans la résistance populaire, arrêtés pour la majorité d'entre eux par la police ou la gendarmerie française avant d'être livrés aux mains de leurs bourreaux. La majorité d'entre eux étaient communistes, certains militaient dans la CGT, toutes et tous étaient animés par la nécessité d'agir pour construire un monde meilleur, plus juste où l'homme serait le centre des préoccupations de la société au lieu et place de l'exploitation forcée des êtres humains et des ressources naturelles pour le profit maximum de quelques individus.

Ils étaient cheminots, pour quatre d'entre eux, terrassier, métallo, serrurier, coiffeuse ou coiffeur, ouvrières agricoles, institutrice, commis boulanger,

mère au foyer, tailleur, employé, chauffeur, brocanteur. 6 avaient moins de 25 ans, 9 avaient entre 40 et 50 ans, toutes et tous avaient vécu seulement 6 ans auparavant le grand mouvement populaire de 1936. Assurément cette grande mobilisation sociale les avait profondément marqués syndicalement et politiquement, elle donnait la route à suivre et confortait leurs idéaux et leurs engagements.

Ce sont ces idéaux, ces convictions profondes qui les destinaient à poursuivre la lutte puis la résistance. Pour beaucoup d'entre eux les actions de résistance ne feraient pas « l'événementiel » d'aujourd'hui car il fallut d'abord constituer des réseaux sûrs, de quelques individus ; faire renaître l'espoir en montrant que l'occupation et la collaboration n'étaient pas inéluctables et faire savoir à ceux qui partageaient cet avis qu'ils n'étaient pas seuls. Pour cela il fallait communiquer et le seul moyen c'était le support écrit : rédiger des tracts, les imprimer, les transporter, les distribuer en sachant qu'ils étaient surveillés et risquaient l'arrestation au premier faux-pas. Toutes ces actions ont permis de construire la résistance, elles ont permis qu'ensuite se développent les sabotages, la lutte armée et enfin la libération.

Et quelque mois avant cette libération, celles et ceux qui avaient poursuivi leur combat travaillaient déjà pour poursuivre la lutte après la reconquête du territoire national en élaborant les bases d'une véritable démocratie économique et sociale, d'une république nouvelle : le programme du Conseil National de la Résistance. Il fut adopté le 15 mars 1944 et sa première édition clandestine parue le 24 mars s'intitulait « Les jours heureux », tout un programme ! Impossible d'en faire abstraction tant il est dans la continuité de l'engagement de celles et ceux que nous honorons aujourd'hui.

En 1944, alors que le pays est encore occupé, que le monde est encore plongé dans la barbarie, huit mouvements de résistance



Guy Fontaine

(1) Musée de la Résistance et de la Déportation de Picardie – 5 place Carnégie-Fargniers-02700 TERGNIER

(2) Alain Nice est membre du Conseil Scientifique de l'IHS, historien et auteur, de l'Histoire des Francs Tireurs Partisans Français et de la Résistance ouvrière et populaire du département de l'Aisne

Tergnier (suite)

intérieure, les deux grandes centrales syndicales de l'époque (la CGT et la CFTC) et six représentants des principaux partis politiques reconnaissant la France libre (dont le PCF) s'unissent sur un programme qui comporte à la fois un plan d'action immédiat contre l'opresseur et les mesures à instaurer, dès la libération du territoire, pour un ordre social plus juste.

Alors que la conjoncture économique et internationale n'était pas le moins du monde favorable à la mise en pratique de ces droits, les rédacteurs de ce programme aux sensibilités politiques très différentes, n'eurent que faire des conjonctures et des puissances de l'argent. Après nous avoir donné par leur engagement courageux une éblouissante leçon de résistance, ils nous donnèrent une fantastique leçon d'humanité : rien ne saurait plus compter que la dignité due à chacun.

Foudroyés par la défaite, martyrisés par l'occupation, les résistants avaient souhaité que s'instaure enfin une République digne de ce nom, où chaque être humain ait le droit à l'existence et à la dignité et où prime l'intérêt général.

Comment ne pas faire de rapprochement avec la situation que nous vivons aujourd'hui. Certes les conditions et le contexte ne sont aucunement comparables avec celles de l'occupation, mais les mesures du programme du CNR mises en œuvre sont systématiquement attaquées, remises en cause ; les puissances de l'argent imposent leur vue, les fondements du pacte républicain sont sapées, celles et ceux qui résistent sont fréquemment traînés devant les tribunaux, condamnés parfois pour avoir simplement refusé d'être fiché (prélèvement ADN), les médias appartiennent presque exclusivement aux grands groupes économiques, des communautés sont livrées à la vindicte populaire, les libertés sont vidées de leur contenu ou corsetées, des millions de travailleurs sont broyés par le culte du profit maximum à court terme, la misère progresse en même temps que les discours populistes voire d'extrême-droite.

C'est bien pour cela que se remémorer le parcours de ces militants, de leur engagement jusqu'au sacrifice ultime, nous parle aujourd'hui plus que jamais.

Je lisais cette semaine dans l'Humanité un article sur trois anciens FTP venus témoigner et discuter avec des lycéens dans le département voisin à Lomme, l'un d'eux concluait : « je veux que les jeunes d'aujourd'hui s'engagent. S'ils ne le font pas maintenant, s'ils attendent et subissent les événements, peut-être que dans



Fernand Devaux et Pierre Labate

soixante-dix ans, eux aussi devront témoigner sur la façon dont ils ont dû résister au fascisme. »

Notre initiative d'aujourd'hui doit contribuer à faire en sorte que cela n'arrive pas et pour cela il n'est pas inutile de citer Lucie Aubrac :

« Le verbe résister doit toujours se conjuguer au présent ».



**Musée de la Résistance
et de la Déportation de Picardie
5 place Carnegie FARGNIERS
02700 TERGNIER**

<http://www.resistance-deportation-picardie.com/>

Les "19" de l'Aisne



Édouard, Eugène, BONNET
né le 23/08/09 à Paris 14e
domicilié à Chassy
mort à Auschwitz le 11/08/42



Fernand, Ernest, BOUYSSOU
né le 18/02/02 à Châteauchen
domicilié à Chassy
mort à Auschwitz le 4/11/42



Léon, René, BUSARELLO
né le 20/04/04 à Fagnon (08)
domicilié à Salmans
Il mourut à Auschwitz le 30/11/42



Paul, Eugène, CALLE
né le 4/10/05 à Fligny-le-Minard
domicilié à Chassy
mort à Auschwitz le 17/08/42



Roger DEBARRE
né le 30/08/21 à Froye
domicilié à Chassy
recapté, déporté le 15/08/47



Clément, Ferdinand, DEL-NERO
né le 1/05/08 à Boulogne-sur-Mer
domicilié à Villeneuve St Quentin
mort à Auschwitz le 18/08/42



Louis, René, GALANT
né le 13/10/03 à Paris 5e
domicilié à Saint-Quentin
mort à Auschwitz le 21/01/43



Andrée GIGAND, fille de Sophie
née le 4/03/21 à St-Basby (02)
domicilié à Saint-Basby
morte à Auschwitz



Sophie GIGAND, née Fichet,
née le 17/04/07 à Beausœur
domicilié à Saint-Basby
morte à Auschwitz en 1943



Marcel, Camille, GOULLIARD
né le 28/08/03 à Chassy
domicilié à Pargnies
mort à Auschwitz le 17/04/42



Jean, Marie, Marcel, GUER
né le 12/02/20 à Paris 14e
domicilié à Salmans
mort à Auschwitz



Marcel, Henri, Eugène, LENOÏT
né le 02/07 à Aisnes (08)
domicilié à Saint-Quentin
mort à Auschwitz



Charles, Eugène, LÉPINE
né le 30/04/22 à Sarmois (06)
domicilié à Pargnies
mort à Auschwitz



Étienne, Charles, MAILLARD
né le 25/01/05 à Verval
domicilié à Salmans
mort à Auschwitz le 20/08/42



Amable RICHER, fils de Marguerite
né le 18/11/18
domicilié à Salmans
morte à Salmans



Marguerite RICHER, née Coufflet
née le 18/11/78 à Paris
domicilié à Salmans
morte à Auschwitz le 18/02/43



Odette RICHER, fille de Marguerite
née le 18/08/11 à Laqueuilly (08)
domicilié à Salmans
morte à Salmans le 17/04/43



Antoinette, Jean-Baptiste, SUIE
né le 17/02/02 à Anor (08)
domicilié à Hirson
mort à Auschwitz le 01/11/42



Jean, Minnie, François, TCHOURONT
né le 18/12/22 à Salmans
domicilié à Verval
mort à Auschwitz le 30/11/42

Ils étaient militants à la CGT et/ou au Parti Communiste Français, toutes et tous ont lutté contre l'occupant nazi, contre le fascisme et pour affirmer leurs idéaux de justice et de progrès social.

POURSUIVONS LEUR ENGAGEMENT EN LEUR RENDANT HOMMAGE

En participant à cette initiative de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de l'Aisne et de l'Association des 45000 et des 31000 d'Auschwitz-Birkenau.

Homages à nos

Pierre Bussonne

Pierre Bussonne nous a quittés en février 2014. Pierre était membre du secrétariat national de l'ARAC. Pierre était un ami de Mémoire Vive, il nous a apporté, avec les associations montreuilloises d'anciens combattants, une aide précieuse pour l'organisation des cérémonies que nous réalisons régulièrement à Montreuil, à Romainville et aux Lilas. Plusieurs d'entre elles n'auraient pu avoir lieu sans son appui actif.

Le 6 novembre 2013, Pierre avait été décoré Chevalier dans l'Ordre National du Mérite par Raphaël Vahé, président national de l'ARAC.

À cette occasion, il avait déclaré :

« Notre ARAC s'oppose plus que jamais à l'instauration du projet sans cesse renaissant d'une Journée unique du souvenir. Depuis sa création, l'ARAC sait que lorsqu'elles sont divisées, les associations d'anciens combattants et victimes de guerre n'ont pas les forces suffisantes pour faire

obstacle aux manœuvres qui entendent faire reculer ou ignorer le respect du droit à réparation si durement acquis. C'est pourquoi elle est une partenaire loyale active, mais toujours exigeante au sein de l'Union Française des associations de combattants (UFAC) créée le 14 mai 1945 par ordonnance du Général de Gaulle, pour porter dans l'unité, les idéaux de liberté, de paix et de citoyeneté.



Pierre Bussonne, Raphaël Vahé, le 6 novembre 2013

Cette unité était et reste nécessaire pour empêcher la liquidation du droit à réparation hérité de la loi du 31 mars 1919, la démolition du programme du Conseil National de la Résistance (CNR) créé le 27 mai 1943 – rue du Four à Paris, dans la France occupée. Honorer et défendre la mémoire de la Résistance et les acquis du CNR avec l'ensemble des

associations de l'UFAC ont permis la reconnaissance officielle du 27 mai comme journée nationale de la Résistance. »

Jacqueline Fourré



Jacqueline Fourré et Madeleine Odrin

Jacqueline Fourré nous a quittés en ce début d'année 2014. Elle était membre de Mémoire Vive et a représenté à plusieurs reprises l'Amicale de Châteaubriant lors des assemblées générales ou manifestations organisées par Mémoire Vive. Jacqueline Fourré, agent de liaison dans la Résistance avait réussi à s'évader du camp de La Lande, en 1943 ⁽¹⁾, avec l'aide d'un ami de sa famille, prisonnier de guerre évadé. Elle raconte son évasion dans un témoignage que l'on peut lire sur le site de l'amicale de Voves, Rouillé, Châteaubriant.

Elle le conclut comme si cela était tout naturel et allait de soi :

« Après quelques jours au vert dans une ferme pour me requinquer, où je fus gâtée, je pouvais reprendre le combat dans la Résistance, comme agent de liaison, dans différentes régions et organisations dans la Nièvre, dont le Front National de lutte pour la liberté et l'indépendance, puis dans les FTP de la Région parisienne, près du CNR avec Auguste Gillot et également sous les ordres du Colonel Rol Tanguy, jusqu'à la libération de Paris.

(1) récit détaillé de son évasion sur : <http://www.amicale-chateaubriant.fr/>

José Martin

Notre ami José,

José Martin nous a quittés le 18 mars dernier à l'âge de 91 ans. Il était le frère d'Angel Martin (45844) originaire de Vitry dans le Val-de-Marne, il meurt à Auschwitz le 30 août 1942. José Martin, frère d'Angel, n'a jamais abandonné le combat social de ses parents et camarades. Porteur de leur mémoire et adhérent de Mémoire Vive depuis la création de l'association. José, a participé à des recherches aux archives du Val-de-Marne sur les 45000 de ce département. Homme sensible et discret, José était proche de beaucoup de membres du bureau de Mémoire Vive. Il s'efforçait d'être présent aux manifestations organisées par notre association. Nous l'avons vu pour la dernière fois à notre assemblée générale fin 2013.

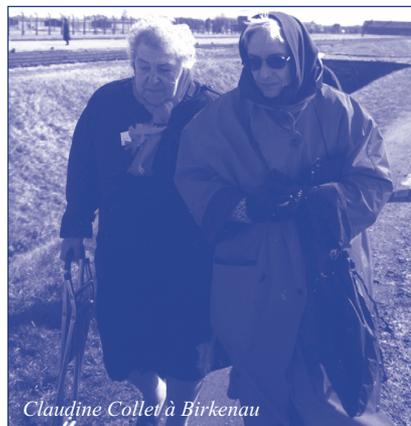


Vous pouvez aussi consulter la biographie du frère de José sur notre site : <http://www.memoirevive.org/>

Claudine Collet-Riera

Novembre 2012. Je passe la porte de son appartement. Elle me demande de la tutoyer comme elle a toujours tutoyé toutes les amies de Charlotte. Et c'est comme si on se connaissait depuis toujours, avec cette aisance de parole, de points communs.

Elle me raconte Charlotte, Carmen, Lulu, Cécile, Jouvét, comment elles se sont rencontrées, les cauchemars, les chapeaux, les livres, les fourrures, les sacs, les après-midi à la Gare, les manuscrits à taper, les spectacles, et toutes ses rencontres, ses silences, ses regards complices. La vie.



Claudine Collet à Birkenau

Je vois encore la silhouette frêle de Claudine dans l'ancien appartement de Charlotte, rue Lacépède, dans les meubles de Charlotte, son plafond en bois, dans un temps qui semble ne pas véritablement s'être arrêté, un temps où Gérard Philipe, les cheveux au vent, riait. Parce que Claudine transportait tout cet ancien

monde en elle, son enfance à Alger, les conduites lumières d'André Collet - son régisseur de mari, les rires de Charlotte - sa sacrée copine. Parce que Claudine vivait encore pour eux.

Et Zerbinette, son chat tigré qui écoutait toutes ses histoires, quand les invités du jour repartaient chez eux, laissant Claudine seule.

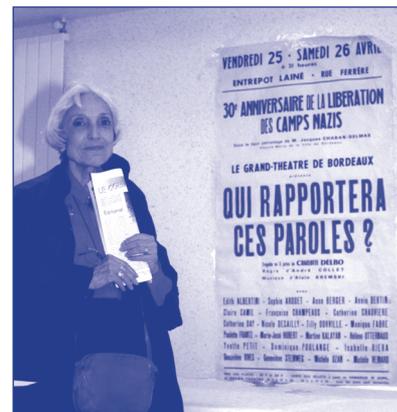
Tout dans cet appartement n'était qu'accumulation de toutes sortes, chaque objet avait une histoire à raconter. Et pourtant, tout était au présent : Claudine ne vivait qu'au présent, ne cessant de parler de projets d'avenir, de mettre des étagères, de faire des brocantes pour racheter encore et encore d'autres choses.

Lorsque j'y suis allée la première fois, elle m'a parlé du désir qu'elle avait eu de connaître toutes les camarades de Charlotte, toutes ses "amies d'Auschwitz" comme elle les appelait. Le livre *Le Convoi du 24 Janvier* est né.

La dernière fois que je l'ai vue, comme d'habitude, on avait bu notre bouteille de cidre, on avait ri, parlé de Charlotte, du Théâtre, de la vie. Elle voulait que Charlotte soit plus connue du public, que ces textes soient enfin entendus. Mais aussi que sa vie, ses préoccupations, Georges Dudach le soient aussi. Maintenant, lorsque je pense à Charlotte, je la vois toujours avec Claudine, à une terrasse d'un café, riant aux éclats.

**Grâce à Claudine, je connais le rire de Charlotte.
Et le rire de Claudine, grâce à Charlotte.**

Catherine Kamaroudis
Arrière-petite-fille de Germaine Renaudin (31716)



25 avril 1998 à Tronget,
inauguration du Collège Charlotte Delbo

Claudine Collet Riera n'est plus

Claudine Colet Riera était une amie de Charlotte Delbo et son ayant-droit. Elle avait connu Charlotte alors que son mari et elle était dans la troupe de Jean Villard, Charlotte était alors l'assistante de Louis Jouvét. C'est Claudine qui a tapé le manuscrit de « *Aucun de nous ne reviendra* ». Par sa soif de connaître toutes les compagnes de Charlotte, c'est elle qui l'a encouragée à écrire « *le convoi du 24 janvier* ».

Aujourd'hui Charlotte Delbo est reconnue comme un grand écrivain, un témoin essentiel de la Déportation, une résistante et une humaniste. Depuis la disparition de Charlotte, Claudine n'a eu de cesse que de faire connaître et reconnaître son œuvre.

En 2011, elle a été à l'initiative de la création de l'association Les Amis de Charlotte Delbo (ACD), qui a grandement contribué, par l'action et les initiatives de ses bénévoles (artistes, universitaires, chercheurs, éditeurs...) à organiser, coordonner et réaliser de nombreux événements à l'occasion de l'anniversaire de la naissance de Charlotte Delbo, à commencer par la proposition de sa mise au nombre des commémorations nationales, proposition qui a été étudiée et acceptée par le Haut comité des Commémorations Nationales du Ministère de la Culture et de la communication en 2013. L'année 2013 a été l'année de la découverte et de reconnaissance de l'œuvre de Charlotte Delbo, auprès d'un large public, en France, en Italie, en Grande Bretagne, aux États-Unis, en Pologne... Claudine a fait également don des archives de Charlotte Delbo, à la Bibliothèque Nationale de France, lors du Colloque International sur l'œuvre de Charlotte, organisé en mars 2013 par la BNF, l'ISREC de Bergame, en Italie, l'Université Rennes 2 et ACD, avec le soutien de la Fondation de la Mémoire de la Shoah et de la Comédie Française. Toutes ces manifestations ont été l'aboutissement de ce que Claudine a voulu et de ce à quoi elle a consacré sa vie.

Site de l'Association des amis de Charlotte Delbo : <http://www.charlottedelbo.org/>

Agenda

27 mai 2014, Paris, Journée nationale d'hommage à la Résistance

Parvis de l'Hôtel de Ville

Expositions, projections de films, débats sur la Résistance avec des témoins et des historiens, stands associatifs, spectacles de chants sur la Résistance et lectures de textes. Mémoire Vive sera présente en tant qu'organisation coorganisatrice.

Du 27 mai au 18 juin 2014, à Nanterre, le mois de la Résistance

Dans ce cadre,

Du 16 au 21 juin : présentation de l'exposition de Mémoire Vive

le 14 juin à 15 heures, sur le thème des femmes dans la Résistance et la déportation, présentation de l'exposition de Mémoire Vive et projection des films de Gilbert Lazaroo et Danick Florentin : Résistance 31000 et 31000 Birkenau suivi d'un échange avec Yves Jégouzo et Claudine Ducastel.

Lieu : l'Agora 20 rue de Stalingrad – 92000- Nanterre

29 juin 2014, Compiègne, Journée du Souvenir des Déportés

10 h 30 : Cérémonie au Mémorial de Royallieu. Cérémonie et Dépôt de gerbes par les autorités et associations

12 h 30 : Cérémonie à la Gare. Cérémonie et Dépôt de gerbes par les autorités, associations et amicales des camps

15 h : Retour pour le Mémorial et la clairière de l'Armistice

16 h 45 : Lecture de témoignages dans la salle Marcel Guérin de Margny-lès-Compiègne

5 juillet 2014 à Nancy (Haute-Marne – 52)

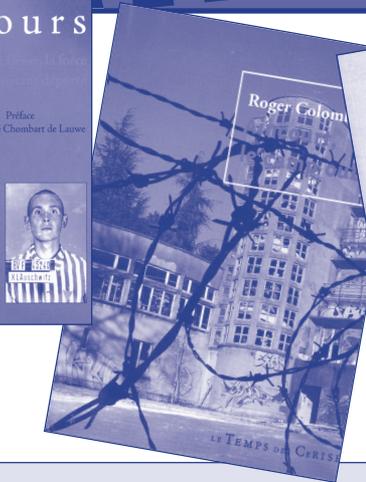
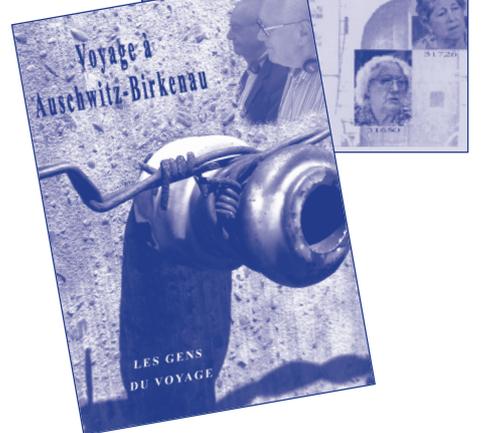
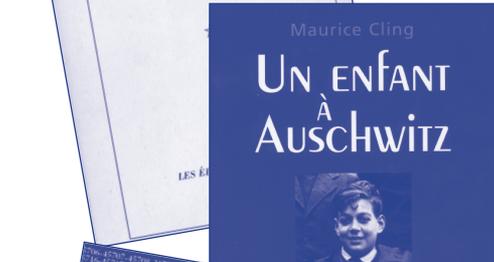
15h : Inauguration de la place Louis Dusselier (ex place de Nancy)

Voyage à Auschwitz-Birkenau 2015

Mémoire Vive envisage d'organiser un voyage à Auschwitz-Birkenau en 2015, merci aux personnes intéressées d'envoyer vos coordonnées à Catherine Dubois, secrétaire de l'association afin que nous puissions vous communiquer tous renseignements utiles.

Catherine Dubois, 58 boulevard de Clichy 75018 Paris

consultez le site internet de Mémoire Vive : <http://www.memoirevive.org>



Madeleine dite Betty
Déportée résistante
à Auschwitz-Birkenau

Claudine Cardon Hamet
Triangles Rouges à Auschwitz
Le convoi politique du 6 juillet 1942
22,95 euros

Laurent Lavefve
Mille et neuf jours
René Besse, la force d'un Résistant déporté
20 euros

Roger Colombier
Aincourt le camp oublié
20 euros

Thomas Fontaine
Déportation et génocide
L'impossible oublié
14,90 euros

Les oubliés de Romainville
29 euros

Charlotte Delbo
Le convoi du 24 janvier
15 euros

Aucun de nous ne reviendra
12 euros

Une connaissance inutile
12 euros

Mesure de nos jours
12 euros

Yves Jegouzo
Madeleine dite Betty
Déportée Résistante à Auschwitz-Birkenau
22,50 euros

Maurice Cling
Un enfant à Auschwitz
21 euros

Christiane Lauthelie
Lucien Dupont, 21 ans, la trop courte vie d'un
homme en résistance
10 euros

Collège Paul Verlaine d'Évrecy
De Caen à Auschwitz
21,50 euros

Résistance au féminin
22 euros

**Trois films, réalisés par Gilbert Lazaroo et
Danick Florentin, sont à votre disposition sur
DVD**

Voyage à Auschwitz-Birkenau - juillet 2011
Les gens du voyage

Ce film a été réalisé lors du dernier voyage orga-
nisé par notre association à Auschwitz-Birkenau.
Il présente des témoignages de Fernand Devaux
et Lucien Ducastel dans le camp, des interviews
de participants au voyage. Il fait vivre avec
beaucoup d'intensité le cheminement du groupe
dans le Camp.
10 euros

Les 45000 et les 31000
Deux convois de Résistants à Auschwitz
Témoignages

Film réalisé à partir de témoignages de rescapés
des deux convois recueillis à partir de 1995. Il
en existe une version longue d'une durée de 1
heure 18 et une version courte de 40 minutes. La
version courte peut être utilisée pour introduire
un débat que ce soit dans un établissement sco-
laire ou avec des associations ou des comités
d'entreprise.

Version longue : 12 euros
Version courte 10 euros

Résistance 31000
Film réalisé à partir de témoignages qui retracent
l'engagement des 31000 jusqu'à leur arrivée à
Auschwitz-Birkenau
10 euros

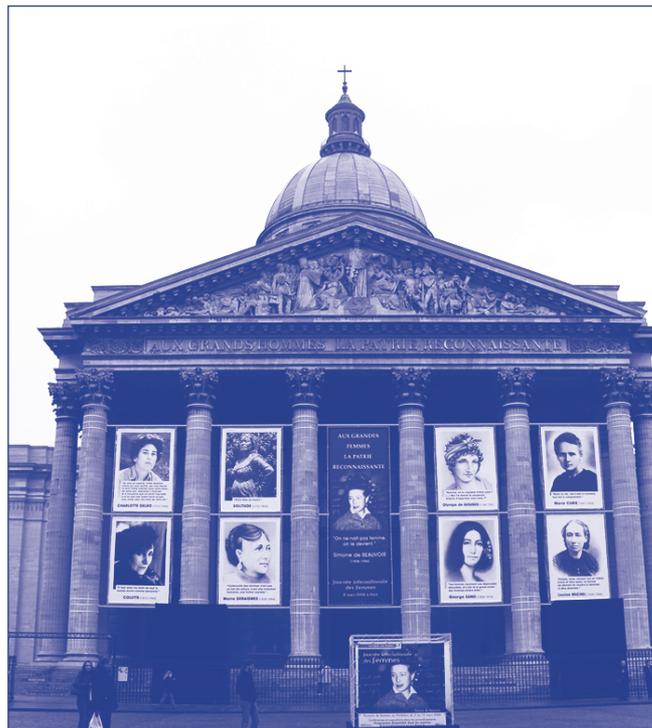
Les prix s'entendent hors frais de port.

Contact :

Yvette Ducastel - 01 47 29 02 72 ou
yvette.ducastel@orange.fr

Enfin, la Résistance au Panthéon

50 ans après Jean Moulin, le 27 mai 2015, année du 70^{ème} anniversaire de la Libération, 2 Résistantes et 2 Résistants entreront au Panthéon : Germaine Tillon, Geneviève de Gaulle Anthonioz, Jean Zay et Pierre Brossolette. Le Président de la République, le 21 février dernier, évoquait ces deux femmes et ces deux hommes « qui se sont dressés, à leur façon, chacun à sa manière, face à la collaboration, à l'abandon, à la barbarie, au nazisme ». Mémoire Vive se félicite de cette reconnaissance de la Résistance par la République et s'associe à plusieurs élues parisiennes dont Anne Hidalgo et Catherine Vieu Charrier qui, place du Panthéon lors de la journée internationale de la femme ont demandé que cette étape importante ne soit que la première et que d'autres femmes connaissent cette consécration. Des femmes qui, à l'instar d'Olympe de Gouges, « la première qui a bravé la société de son temps pour promouvoir le droit des femmes », mais aussi des femmes Résistantes et des femmes écrivains. Pour ces dernières les noms de deux 31000, Marie-Claude Vaillant-Couturier et Charlotte Delbo ont été cités. Rappelons que Charlotte Delbo figurait parmi les huit femmes dont le portrait avait été affiché sur la façade du Panthéon en mars 2008 à l'occasion de la journée internationale de la femme.



Le mot de Josette Marti, notre trésorière



Les beaux jours, s'ils nous réchauffent un peu, ne nous font pas oublier qu'il est plus que jamais urgent, vu la montée du FN en France, de rester vigilant. Vos adhésions et vos dons nous permettent de mettre en œuvre différentes manifestations et supports. Grâce à cela, nous nous efforçons de faire partager au plus grand nombre et plus particulièrement aux jeunes générations la connaissance d'un passé que nous ne devons pas oublier afin que jamais, l'histoire ne se renouvelle.



Mémoire Vive des Convois des "45000" et "31000" d'Auschwitz-Birkenau

Bulletin d'adhésion - cotisation 2014

À adresser à : Mémoire Vive

Josette MARTI - 10, square Etienne Martin - 77680 ROISSY EN BRIE

NOM : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Lien avec un 45000 ou une 31000 (indiquer le nom et le lien de parenté) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Ci-joint un chèque de euros libellé à l'ordre de
Association Mémoire Vive des 45000 et 31000

L'adhésion minimum est fixée à 25 euros et donne droit à l'abonnement au bulletin.

Toute somme supérieure à 25 € fera l'objet d'une attestation de don à fournir avec votre déclaration d'impôt et donnant droit à une réduction de 66 % du montant de votre versement.